

DEPARTEMENT DES HAUTES ALPES
Communauté de Communes Buëch Dévoluy

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
de la Communauté de Communes Buëch Dévoluy

Séance du : 6 novembre 2017

Convocation du : 27 octobre 2017

Objet : **PETITE ENFANCE**

Micro-crèche d'Aspres sur Buëch. Actualisation du plan de financement.

L'an deux mille dix-sept, le six novembre à 18 heures, le Conseil de la Communauté de Communes, s'est réuni à Aspres sur Buëch, sous la présidence de M. Jean-Marie BERNARD, Président.

Etaient présents : J. Francou, F. Pinet, S. Simion, JP Bellet, M. Lonni, M. Barthelemy, JM. Bernard, B. Lapeyre, A. Laurens, C. Acanfora, M. Ricou Charles, R. Aquino, G. Jullien, M. Truc, M. Mescle, R. Frey, F. Gascard, M. Chautant, JF. Contoz, F. Galmiche, T. Gau, J. Revoux, JM. Gueyraud, JC Vallier, JP Briouille, P. Schiazza, R. Moreau, JP Artigues, C. Aubert, N. Ferrere, F. Gatounes, J. Marcellin, B. Saudemont, M. Ventre.

Absents : C. Pierrot, J. Bourbousse, F. Darini, M. Gaignaire

Pouvoirs : Céline Pierrot absente a donné pouvoir à Françoise Pinet
Fabienne Darini absente a donné pouvoir à René Moreau
Joël Bourbousse absent a donné pouvoir à Christian Aubert

Madame Monique Barthélémy, Vice-Présidente chargée des services aux habitants et affaires sociales présente le dossier aux conseillers communautaires.

Une délibération a été votée lors du conseil communautaire du 13 avril 2017 afin de solliciter une aide financière du Conseil Départemental des Hautes Alpes.

Une erreur de calcul a été constatée a posteriori sur le montant de l'autofinancement de la CCBD ; celui-ci prévu à hauteur de 180 131 € diminue à 138 430,59 € ; il convient de la corriger.

Pour rappel, le coût prévisionnel de l'opération en euros H.T.: **621 152,89 €**

Le plan de financement actualisé est le suivant :

CAF Fonds national :	112 000 €
CAF Fonds publics et territoires :	30 189,50 €
CAF	16 000 €
Région PACA CRET:	150 000 €
Etat :	114 532,80 €
Département des Hautes Alpes :	60 000 €

L'autofinancement CCBD sera donc égal à


138 430,59 €

Après avoir entendu, les délégués adoptent à l'unanimité le plan de financement actualisé, chargent le Président des démarches administratives correspondantes.

votants : 37 dont 3 pouvoirs	pour : 37	abstention : 0	contre : 0
------------------------------	-----------	----------------	------------

Ainsi fait et délibéré à Aspres sur Buëch,
les jour, mois et an susdits.
Pour copie conforme.

Le Président,



Jean Marie Bernard

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

005-200067445-20171106-De171_2017-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/11/2017

Publication : 14/11/2017

Pour le Président
par délégation

